

Convocation pour L'assemblée générale,

Les membres de l'association Aïkido Rhône Alpes sont conviés à l'**assemblée générale** ordinaire qui aura lieu le **21 juin** 2012 à : **l'ARA (dojo)**

**44 rue Pierre Delore
Lyon 69008,**

Horaire : 19h15

Ordre du jour :

Émargement de la liste des personnes présentes et vérification des mandats,
Désignation du président de séance et du secrétaire.
Approbation du rapport moral (présenté par le président).
Approbation du rapport financier et approbation des comptes (présentés par le trésorier).
Fixation de la cotisation.
Élection des membres de l'administration
Projets et questions diverses

En cas d'impossibilité de participation, il vous sera possible d'être représenté par un autre pratiquant. Pour cela, il faut nous faire parvenir un pouvoir et nous l'adresser avant le 18 juin.

le 10 mai 2012, à Lyon,
Martine Aubry

POUVOIR (conformément aux statuts de l'association)

Je soussigné(e)..... donne pouvoir à.....
pour me représenter et voter à l'assemblée générale du 21 juin 2012,

Le.....à.....

Bon pour pouvoir

Signature